

# L'emploi dans la transition écologique

## Déclaration du groupe des associations

Le groupe des associations est particulièrement sensible au parti pris de l'avis qui considère l'emploi comme l'un des enjeux majeurs de la stratégie globale indispensable pour réussir la réorientation des modèles de production et de consommation actuels vers un modèle économique responsable. Ce processus de transformation déjà engagé manque encore d'ampleur. Cependant, il est aussi bien l'œuvre de producteurs de services et de consommateurs militants comme dans l'économie collaborative, que d'industriels, inscrivant la production de biens dans l'économie circulaire. Ces deux approches nécessitent respectivement un effort de régulation et un soutien aux investissements.

Le changement de modèle est tout autant générateur de crainte que d'espoir. Il nécessite donc des politiques publiques incitatives certes, mais surtout stables, concertées et évaluées régulièrement avec les acteurs de la société civile organisée. Cette vision stratégique indispensable conditionne la faculté des acteurs économiques et sociaux à s'engager dans une démarche d'anticipation pour maîtriser les transformations à venir dans leurs secteurs d'activités et générer les investissements nécessaires.

Si le travail conduit par les rapporteurs a très vite abouti au constat de la difficulté à mesurer quantitativement la création nette d'emplois dans l'absolu, il a révélé que les études prospectives parviennent à déterminer les secteurs d'activité concernés, soit par la destruction, soit par la création d'emplois. Dans les deux cas, l'approche qualitative est à privilégier. A cet égard, le groupe des associations soutient l'importance donnée à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences mentionnée dans l'avis comme outil stratégique d'orientation et d'anticipation de la mutation des métiers, des compétences et des qualifications dans le processus de transition écologique. Il estime que les nouvelles dispositions législatives récentes constituent une opportunité pour faire évoluer le dialogue social dans l'entreprise en intégrant cette préoccupation de long terme.

La dimension territoriale constitue également, pour le groupe des associations, un enjeu majeur pour la conduite du changement au plus près des initiatives de terrain en matière énergétique et des bassins d'emploi. Le groupe des associations est donc favorable à l'adoption d'un schéma régional de GPEC territoriale, soumis à la consultation des CESER, comme le propose l'avis.

Le groupe des associations est convaincu de l'importance de la politique publique « Emplois d'avenir » visant à concevoir un parcours d'insertion dans l'emploi par la mise en œuvre d'un parcours de formation qualifiante pour les jeunes dont la difficulté d'accès au marché du travail est récurrente. Les associations et plus largement les acteurs de l'économie sociale et solidaire

proposent des emplois dans des activités présentant un caractère d'utilité sociale, environnementale dans un univers de 70 métiers clés inscrits dans 12 branches et secteurs professionnels. La question d'un socle de compétences transférables est donc intégrée à la culture du secteur et perçu comme déterminante dans la réussite du parcours professionnel. Aussi, le groupe des associations fait sienne la recommandation consistant à identifier des compétences passerelles permettant aussi la porosité entre les secteurs marchand et non marchand en terme d'acquisition de compétences comme de parcours professionnel. Cette vision est au service d'une meilleure reconnaissance des compétences et des qualifications liées à la transition écologique.

Le groupe des associations remercie les rapporteurs. Il a voté l'avis.